



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

10057 C 14

MŒURS



INSULAIRES

de YÉSO et des KOURILES

Extrait des ouvrages japonais
et des relations des voyageurs européens.

PAR

L. LÉON DE ROSNY

Membre du conseil de la Société asiatique de Paris, l'un des secrétaires
de la Société orientale de France,
Membre de la Société botanique, ancien élève de l'École spéciale
des Langues orientales, vivantes, etc.



PARIS

IMPRIMERIE DE H. CARION

64, rue Bonaparte (près de la place Saint-Sulpice).

1857

Publications du même Auteur relatives au Japon :

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA LANGUE JAPONAISE. *Paris*, Maisonneuve et C^e, éditeurs, 1856. 1 vol. in-4°, avec 7 planches, 20 fr.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE JAPONAISE (japonais-français-anglais). *Paris*, Maisonneuve et C^e éditeurs, 1857. 10 livraisons in-4°, à 6 fr.

CHRESTOMATHIE JAPONAISE, accompagnée de notes et traductions ; 2 vol. in-8°, avec fac-simile, " "

MANUEL DE L'ÉCRITURE JAPONAISE, avec de nombreux exercices de lecture ; 1 vol. in-12 (sous presse), " "

MÉMOIRE SUR LA CHRONOLOGIE JAPONAISE, précédé d'un aperçu des temps anté-historiques. *Paris*, 1857. In-8°, avec planche, 2 "

Pour paraître prochainement :

MÉMOIRE SUR LA NATURE ET LES ORIGINES DE LA LANGUE CHINOISE et des idiômes qui s'y rattachent. In-8, " "

Travail auquel l'Institut de France a accordé une des trois mentions honorable décernées au concours de 1857.

(Extrait de l'HARMONIE, journal de l'époque.)

Mœurs des Aïno

Si l'Européen est étrangement impressionné lorsqu'il voit pour la première fois un Chinois ou un Japonais, s'il lui semble rencontrer une variété bien bizarre de la famille à laquelle il appartient, il n'est assurément pas moins vivement étonné de rencontrer, aux confins des terres éclairées par la civilisation de l'Asie orientale, à quelques lieues seulement des îles du Japon, une espèce d'hommes bien différente du type mongol, qui domine dans la plus grande partie de l'Asie centrale.

D'une taille généralement supérieure à celle des Japonais, leurs voisins, doués d'un corps robuste presque entièrement velu et ombragé par une épaisse barbe noire encadrant un visage très-brun et surmonté de longs cheveux, les Aïno présentent un extérieur fier et sauvage qui rappelle en eux l'homme de la nature, libre comme l'arbre vert qui croît sans culture et sans entraves pour abriter les fragiles cabanes des intempéries du climat. — Leurs femmes sont moins brunes; elles relèvent leurs cheveux foncés sur le sommet de la tête, pour en former un nœud qu'elles entremêlent de morceaux d'étoffe. A leurs oreilles, pendent quelques anneaux entrelacés; sur leur cou, brille un collier de verroteries bleues et brillantes, réunies sur leur poitrine par une petite plaque d'argent ou de métal moins précieux, et sur laquelle sont quelquefois façonnés des ornements ou des fleurs, témoignages de l'art naissant chez des peuples qui ne connaissent point encore ce que l'on appelle en Occident, la science, le bien-être et la civilisation.

Mais ces ornements simples ne suffisent point aux Kourillennes; il leur faut encore emprunter à la nature des principes colorants pour en imbiber les piqures qu'elles tracent en forme de fleurs, de nuages, ou d'autres ornements, sur leur visage et sur leurs mains. Leurs lèvres elles-mêmes perdent leur couleur naturelle sous une couche de peinture verte qu'elles retirent d'une espèce de plante, appelée *Koutsi-gousa* « plante de la bouche, » vraisemblablement à cause de l'usage auquel on l'adapte.

Les Yéso sont généralement très-robustes. Leurs habitudes et leur vie sauvage et presque vagabonde leur ont procuré une grande souplesse dans les membres. Aussi sont-ils très-habiles à la chasse, et, dans leurs courses, ils arpentent les terrains les plus inégaux avec une rapidité extraordinaire. Les exercices de ce genre, auxquels ils se livrent durant la plus grande partie de leur temps, les maintiennent dans une santé florissante, qu'ils attribuent également à l'habitude qu'ils ont de se baigner dans la mer soit pour leur agrément, soit dans des vues lucratives. Ils ont coutume de plonger aussi dans l'eau de la mer, les enfants qui leur naissent, dans le but de les fortifier et de faciliter leur développement.

Les Aïno sont généralement d'un bon naturel : ils joignent à un cœur sincèrement généreux un esprit facilement disposé aux liaisons d'amitié. Ils sont obligeants pour les étrangers, et se trouvent heureux lorsqu'ils rencontrent l'occasion de leur offrir l'hospitalité. Mais, dit l'auteur de la grande *Encyclopédie Japonaise*, dès qu'ils voient des personnes pour lesquelles ils ont des motifs de haine, ils ne manquent point d'en tirer vengeance ; aussi portent-ils, à cet effet, un dard caché dans leur chevelure ou un poignard sous leurs vêtements. »

Le costume des Kourillens diffère naturellement, suivant qu'il a été fabriqué au Japon ou en Russie, ou s'il est le produit de l'industrie indigène.

Les habitants des îles qui se rapprochent le plus de la pointe orientale du Kamtchatka achètent aux Russes une grande partie de leurs vêtements ; les insulaires du midi, au contraire, et principalement les habitants des terres seigneuriales du prince de Matsmayé, échangent contre les produits de leur chasse et de leur pêche, des habillements confectionnés au Japon. Quant aux Aïno de la partie nord de Yéso et des îles qui s'en rapprochent dans cette direction, ils ont un costume tout particulier. Les uns, les plus sauvages, se couvrent simplement de peaux d'ours et d'autres bêtes fauves qu'ils tuent à la chasse ; les autres, un peu plus civilisés, portent des vêtements longs et formés d'écorce d'arbres, ou parfois, de toile de chanvre écrue. Les manches en sont ordinairement très-courtes.

Les vêtements de femme diffèrent peu de ceux des hommes ; comme ces derniers, elles marchent nu-pieds. Les Japonais

ont introduit chez les Yéso de gros bonnets destinés à les garantir du froid et de la neige : ils sont un objet de commerce entre les deux nations.

Les chefs sont vêtus de satin broché, ou de tout autre tissu de soie avec des dragons et divers ornements comme insigne de leur rang ou de leur dignité. La cour de Yédo, jalouse d'attacher à ses intérêts les Aïno les plus puissants et les mieux considérés, leur a souvent conféré des costumes d'honneur enrichis d'or et d'argent, ou, dans d'autres circonstances, un sabre à garde d'argent.

Les armes des Yéso sont bien celles d'un peuple sauvage et chasseur. L'arc, les flèches et la javeline, voilà celles que l'on rencontre entre les mains de tous ces insulaires. Leurs flèches, faites de bois très-dur, n'ont que deux plumes près de l'encoche et sont terminées par une pointe empoisonnée. La blessure qui en provient est toujours mortelle, si l'on n'a recours à une prompte amputation de la partie atteinte par le dard qui, à peine introduit dans la chair, la réduit à l'état de pourriture. Les Aïno paraissent employer, dans leurs combats, des armes de la même nature que celles des Polynésiens. L'arc, le javelot, voilà leurs armes principales ; le glaive, le poignard leur servent d'accessoires et proviennent en grande partie des Japonais.

Les Aïno habitent l'hiver dans des huttes, le plus souvent construites de terre ; l'été, ils demeurent dans des espèces de chaumières. Quelques nattes de jonc entrelacées sur lesquelles ils s'asseoient les jambes croisées à la manière des musulmans, composent la partie la plus importante de leur mobilier. Ils ne font ordinairement pas de séparations dans leurs habitations, qui ne forment ainsi qu'une seule chambre dans laquelle les hommes et les femmes vivent tous ensemble.

La nourriture des Yéso qui habitent le bord de la mer, consiste surtout en poissons, parmi lesquels le petit hareng (*kado*) et l'espèce de saumon appelé *sake* par les Japonais et *zimbe* par les Aïno, sont les plus communs. On les fait sécher, afin de pouvoir en conserver pendant toute l'année. Les habitants de la partie intérieure du Yéso vivent de leur chasse. Quand ils réussissent à prendre des ours, animaux très-communs dans ces pays, ils en mangent la chair qu'ils trouvent tout à la fois délicate et fortifiante. Et s'il arrive qu'ils rencontrent un petit oursin séparé de sa mère, ils s'en

emparent aussitôt et l'emportent dans leur maison, où il est nourri par les femmes qui commencent par l'allaiter de leur propre sein ; puis lorsqu'il est plus grand, elles lui donnent à manger des poissons et des oiseaux afin de l'engraisser, et cela, jusqu'au jour où elles le trouvent assez gros pour le tuer, ce qui, d'ordinaire, a lieu vers le commencement de l'hiver. A cet effet, on place la tête de l'animal entre deux bâtons qu'une troupe d'hommes et de femmes serre de plus en plus jusqu'à ce que l'ours soit mort. Alors on le dépouille soigneusement de sa peau dont on fait une fourrure excellente ; ensuite on retire le fiel, considéré chez les Aïno comme un médicament précieux pour certaines maladies ; et enfin on en mange la chair. Quand tout est terminé on commence à pleurer l'ours ; puis, après les lamentations d'usage on fait cuire de petits gâteaux dont on régale ceux qui ont aidé à le tuer.

L'organisation de la société et de la famille est presque nulle chez les Aïno. Les auteurs japonais qui se sont occupés de ces insulaires ont été étonnés et même scandalisés de la position indifférente et peu respectueuse qu'occupent parmi eux le fils près de son père, le frère cadet près de son frère aîné. Ils s'étonnent de ne plus retrouver, aux extrémités septentrionales de leur patrie, cette vie patriarcale et toute de vénération pour les ancêtres, qu'ont fait naître chez eux la culture des lettres de la Chine, et surtout la pratique des préceptes de morale traditionnelle dus à Confucius et à son école.

La famille kourillenne n'est pas mieux organisée en ce qui touche les unions qu'en ce qui concerne les rapports des enfants et de leurs parents. La polygamie y est ordinaire. Suivant le rang qu'il occupe et la fortune dont il jouit, chaque homme peut avoir trois, quatre, et même assez souvent jusqu'à sept ou huit femmes. L'usage veut, toutefois, qu'elles ne logent point dans la même demeure. Le plus souvent elles sont dispersées dans les différentes localités où le mari a coutume de se rendre afin de vaquer à ses occupations, de telle sorte qu'il est toujours sûr d'y rencontrer une épouse également soumise.

Suivant l'auteur de la grande Encyclopédie japonaise, le désordre serait encore plus considérable au sein des familles Aïno : « Les hommes et les femmes, lit-on dans ce précieux et utile ouvrage, habitent pêle-mêle ; il n'y a point de dis-

inction entre le père et le fils. » Un autre écrivain ajoute que chez les Yéso, le frère épouse communément sa sœur, le père sa fille, et que les autres proches parents se font sinon un devoir, du moins une règle, de se marier entre eux pour éviter le mélange des races et l'alliance avec des familles étrangères.

Au rapport d'un voyageur justement célèbre, M. Ph.-Fr. de Siebold, les femmes Aïno sont généralement fidèles et peu jalouses de leurs rivales. On prétend, d'ailleurs, que la peine infligée à tout homme qui userait de violence envers une femme serait d'avoir les cheveux arrachés. « Si quelqu'un est surpris en adultère, dit Kracheninnikov, il en résulte presque toujours un duel au bâton, dont voici les principales périodes : le mari de la femme adultère provoque son adversaire ; puis tous les deux retirent leurs vêtements, de manière à demeurer entièrement nus. Celui qui a fait l'appel doit recevoir le premier trois coups sur l'épine dorsale, à l'aide d'un gros rotin qui n'a pas moins de grosseur que le bras, sur une longueur d'un mètre environ. L'adversaire reprend ensuite cette sorte de massue, et frappe de la même manière que son antagoniste ; ils continuent jusqu'à trois reprises différentes, durant lesquelles ils déploient toutes leurs forces : il en résulte la mort d'un certain nombre de Kourillens. Refuser un pareil duel serait une cause de déshonneur, et un homme qui aurait agi de cette façon rougirait désormais de se montrer aux yeux des autres insulaires. En outre, celui qui, en agissant de la sorte, attacherait plus de prix à sa vie qu'à son honneur, se verrait dans l'obligation de donner au mari telle rançon en bétail, nourriture, habillements et autres objets, que celui-ci pourrait exiger de lui. » Bien que ce récit soit sans doute, en quelques points, assez exagéré, il est cependant très-curieux pour donner une idée générale du caractère et des mœurs des tribus Aïno.

La religion des Aïno est généralement bien simple, et ces insulaires s'en préoccupent d'ordinaire fort peu. Ils ont choisi, à l'instar des peuples primitifs, le soleil et la terre pour objet d'adoration ; mais, à quelques prières près, récitées de loin en loin, leur culte pour ces deux astres se borne à très-peu de chose : pas de temples, pas de prêtres, peu ou point d'images, c'est assez dire que la vie spirituelle et l'autre monde n'inquiètent guère les habitants de l'archipel kourillen, surtout ceux qui ont pu conserver jusqu'à présent

leur entière indépendance. Au contraire, chez les Aïno qui vivent dans les îles déclarées possession de S. M. le tzar de toutes les Russies, il a bien fallu se soumettre aux pratiques religieuses des popes et des missionnaires grecs qu'on a répandus dans le pays. Mais, au baptême près, les Kourillens, en l'absence des prêtres russes, ne retiennent guère les maximes qu'ils leur ont apprises : en présence de ces derniers, ils font des signes de croix et se frappent la tête contre terre en présence de la Vierge et des saints ; mais à peine restent-ils seuls, qu'ils jettent de côté les objets de dévotion qu'on leur a laissés, ou bien ils les donnent à leurs enfants pour se divertir. — Il faut ajouter cependant que, dans quelques parties du pays des Aïno, ils reconnaissent un grand Esprit qu'ils adorent ; ils ont, en outre, un culte particulier pour l'Océan qui les entoure de toutes parts, et ils croient à l'existence d'un esprit du mal, également très-puissant.

Nous avons dit que l'occupation principale des Aïno éloignés des centres de commerce russe et japonais, était la chasse et la pêche. Les montagnes leur fournissent un gibier assez abondant, composé principalement d'ours, de renards, de rennes, d'élans, de castors, de chèvres sauvages et de lièvres, ainsi que d'oiseaux dont ils retirent les plumes nécessaires pour la fabrication de leurs flèches. La mer qui baigne les côtes des Kouriles renferme des produits abondants et notamment des espèces de harengs, des saumons, des morues, des soles, des cachalots, des marsouins et une foule d'autres poissons, dont il ne nous est point possible de déterminer la synonymie européenne, mais qui n'en sont pas moins précieux pour la nourriture des pauvres insulaires. La pêche de la baleine n'est point pratiquée parmi eux. On prétend que cela vient de ce que ce grand cétacé chasse sur leurs côtes les petits poissons qui font la principale richesse du pays.

Dans leurs instants de loisir, ils se livrent à la danse et à des luttes de toutes sortes. Leurs danses sont accompagnées de chants et de piaulements ; mais ce qu'il y a de plus bizarre, c'est qu'ils ne les terminent presque jamais sans qu'une partie d'entre eux n'ait reçu un grêle de coups, conformément aux règles de ce bruyant exercice.